**La charte**

Je soussigné·e ………………………………………………………………………………………. [[1]](#footnote-1) représentant·e légal·e de ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………. [[2]](#footnote-2)

certifie :

1. Que la marque que je représente est enregistrée en France
2. Que la marque que je représente respecte :
3. Toutes les obligations légales, fiscales et sociales[[3]](#footnote-3)
4. Les réglementations sanitaires nationales et européennes, notamment en ce qui concerne la possible utilisation de produits chimiques
5. Les réglementations nationales, européennes et internationales en matière d’environnement et de commerce des espèces protégées qu’elle utilise
6. Que la marque que je représente s’engage à offrir à sa clientèle le conseil, l’assistance technique et fonctionnelle, à délivrer un niveau de qualité de service digne de la facture instrumentale française et à mettre à la disposition de ses clients toutes les informations utiles concernant :

- Le tarif, la garantie et le service après-vente

- Les matériaux entrant dans la composition des instruments et accessoires qu’elle fabrique

- Les documents obligatoires et/ou conseillés qui doivent accompagner l’instrument de musique ou accessoire lors d’un voyage ou de sa vente

1. Concernant la fabrication :

Que la conception est faite en France et qu’au minimum 80% des étapes nécessaires à la fabrication des instruments de musique ou accessoires de la marque que je représente sont effectués en France[[4]](#footnote-4)

1. Qu’à travers cette fabrication, la marque que je représente déclare sur l’honneur participer directement et activement à la transmission notamment par le biais de la formation. Et que l’entreprise encourage ses salariés à gagner en compétences par la formation, notamment en matière de techniques, de savoir-faire et de connaissances des matériaux employés. Ceci concerne également la formation interne des collaborateurs au sein de l'entreprise / atelier.
2. En ce qui concerne les artisans indépendants, les compétences en matière de fabrication, de réparation et de restauration d’instruments sont primordiales.

L’approbation de leurs pairs sera demandée pour certifier la qualité de leur travail.

1. Que la marque que je représente s’engage - en son nom propre ou au nom de son organisation professionnelle – à s’informer et/ou à participer à des actions de préservation et de renouvellement des espèces qu’elle utilise.
2. Que la marque que je représente s’engage à participer - en son nom propre ou au nom de son organisation professionnelle – à des actions pour promouvoir la pratique instrumentale pour tous les publics.

Fait à …………………………………………………………, le ……………………………………………….

Nom de la société : Nom de son représentant légal :

Signature et cachet :

1. Nom de l’artisan ou du représentant légal [↑](#footnote-ref-1)
2. Nom de l’entreprise ou de la marque. Lister ici tous les titres éventuels dont disposent la société : UMOF, EPV, Maître Artisan, Maître Artisan d’Art etc. Une copie des titres devra être fournie [↑](#footnote-ref-2)
3. L’entreprise demandeuse doit fournir son numéro de Siret et une déclaration sur l’honneur attestant qu’elle est en règle :

	* Concernant les obligations en matière de taxe sur la valeur ajoutée et d'impôt sur les sociétés
	* Concernant les déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les marques disposant d’unité(s) de fabrication hors de France s’engagent à utiliser le label et son logo uniquement pour les instruments et accessoires répondant aux critères de la Charte. [↑](#footnote-ref-4)